Séance du Conseil municipal de Saint-Joachim tenue à l'hôtel de ville le 6 mai 2013 à 20h00.

PRÉSENTS: Marie-Claude Bourbeau, conseillère

Bruno Guilbault, conseiller Mario Godbout, conseiller Lawrence Cassista, conseiller Lucie Racine, conseillère

ABSENT: Jean-François Labranche, conseiller

Formant quorum sous la présidence de monsieur Marc Dubeau, maire. Monsieur Roger Carrier assiste à la séance ordinaire du Conseil municipal à titre de directeur général et secrétaire-trésorier.

PUBLIC: UN

RÉS.NO.2013-05-100 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2013

Il est proposé par madame Lucie Racine

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

«De procéder à l'ouverture de la séance ordinaire du 6 mai 2013 du Conseil municipal. Monsieur le maire, Marc Dubeau souhaite la bienvenue et ouvre la séance à 20h avec l'ordre du jour».

RÉS.NO.2013-05-101 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2013

Il est proposé par monsieur Mario Godbout

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 6 mai 2013 soit adopté tel que présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier, Roger Carrier».

RÉS.NO.2013-05-102 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 AVRIL 2013

Il est proposé par monsieur Mario Godbout

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« QUE le Conseil municipal de Saint-Joachim adopte le procès-verbal du 8 avril 2013 tel que présenté par le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Roger Carrier ».

RÉS.NO.2013-05-103 ACCEPTER LE DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2012 DE L'OMH

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Joachim reçoit une copie du rapport financier pour l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Joachim de l'Auditeur indépendant, monsieur Pierre Racine, pour l'année terminée le 31 décembre 2012;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Lawrence Cassista

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« QUE le Conseil municipal accepte le dépôt des états financiers « 2012 » de l'Office Municipal d'Habitation (OMH) tel que présenté par monsieur Pierre Racine, CPA, Auditeur indépendant, rapport montrant que le montant de 3 043\$ représente la contribution municipale au déficit de l'organisme après capitalisation;

QUE ledit document fait partie des présentes comme si au long reproduit ».

RÉS.NO.2013-05-104 AUTORISER LE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION 2012 À L'OMH

Il est proposé par madame Marie-Claude Bourbeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« QUE le Conseil municipal autorise le versement de la contribution municipale pour l'année terminée le 31 décembre 2012 à l'OMH de Saint-Joachim, contribution au montant de 3 043\$ comme établie aux états financiers de l'organisme;

QUE ces dépenses soient payées à même le budget courant ».

RÉS.NO.2013-05-105

AUTORISER LE NETTOYAGE DES PUISARDS

ATTENDU QU'IL serait pertinent de procéder à l'achat de services pour la voirie municipale;

ATTENDU QUE notre contremaitre a demandé des propositions pour la fourniture de ces différents services;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Bruno Guilbault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE le Conseil municipal autorise l'achat de services pour la voirie, tel que mentionné dans la soumission du 12 mars ci-après :
- Nettoyage des grilles de rues à Sani-Orléans Inc. à 9,00\$/grille, disposition nonincluse

QUE ces dépenses soient payées à même le budget courant ».

RÉS.NO.2013-05-106

AUTORISER LE TRAÇAGE DE LIGNES SUR LE RÉSEAU ROUTIER DE LA MUNICIPALITÉ

ATTENDU QU'IL serait pertinent de procéder à l'achat de services pour la voirie municipale;

ATTENDU QUE notre contremaitre a demandé des propositions pour la fourniture de ces différents services;

En conséquence,

Il est proposé par madame Marie-Claude Bourbeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE le Conseil municipal autorise l'achat de services pour la voirie, tel que mentionné dans la soumission du 7 mars 2013 ci-après :
- Lignage pour les lignes d'arrêts, les pictogrammes de vélos et une traverse de piétons ainsi que le lignage de rue (ligne simple de 10 300 mètres) de « Marquage et Traçage du Québec » au prix de 3 871.79\$ taxes incluses;

QUE ces dépenses soient payées à même le budget courant ».

RÉS.NO.2013-05-107

AUTORISER LE BALYAGE DE LA RUE DE L'ÉGLISE ET DE L'AVENUE ROYALE (ENTENTE MTQ)

ATTENDU QU'IL serait pertinent de procéder à l'achat de services pour la voirie municipale;

ATTENDU QUE notre contremaitre a demandé des propositions pour la fourniture de ces différents services;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Lawrence Cassista

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

- QUE le Conseil municipal autorise l'achat de services pour la voirie, tel que mentionné dans la soumission ci-après :
- Balai de rue aspirateur à 93\$/heure, 4 heures minimum à Scell-Tech, tel que mentionné dans sa soumission du 11 mars 2013;

QUE ces dépenses soient payées à même le budget courant ».

RÉS.NO.2013-05-108

ACCORDER LA SUBVENTION 2013 AU FESTIVAL DE L'OIE DES NEIGES

ATTENDU QUE le Festival de l'oie des Neiges organisera à l'automne un évènement rassembleur pour la région du 11 au 14 octobre prochain;

ATTENDU QUE les activités visent en particulier les familles locales et les visiteurs de la région;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Mario Godbout

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« QUE le Conseil municipal de Saint-Joachim accorde une subvention de 3 000 \$ pour aider «Le Festival de l'Oie des Neiges » à maintenir leurs activités et à bonifier leur programmation pour l'automne 2013. Ce montant sera pris à même le budget courant ».

RÉS.NO.2013-05-109

AUTORISER LE MAIRE ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À SIGNER LE NOUVEAU CONTRAT POUR LES BIBLIOTHÈQUES AFFILIÉES ENTRE LE CRSBPCNCA ET LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE le Réseau « BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches souhaite renouveler le contrat des bibliothèques affiliées afin de mettre à jour l'aspect technologique qui fait maintenant partie intégrante des services;

CONSIDÉRANT QUE ces modifications n'ont aucune incidence financière pour notre Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la mission du réseau est d'offrir un service de bibliothèque publique de qualité dans les régions rurales ou semi-rurales;

En conséquence,

Il est proposé par madame Lucie Racine

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« Le conseil municipal autorise le maire et le directeur général, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Joachim, ladite entente avec le « Réseau BIBLIO de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches ».

RÉS.NO.2013-05-110

OCTROI DU CONTRAT POUR LA CONSTRUCTION D'UN ABRI ET D'UN ENTREPÔT ADJACENT À UN BLOC SANITAIRE SITUÉS AU PARC MUNICIPAL

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu des prix pour la construction d'un abri-soleil et d'un entrepôt avec un bloc sanitaire adjacent au parc municipal;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Mario Godbout

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« QUE soit accordé le contrat pour la construction d'un abri-soleil et d'un entrepôt avec un bloc sanitaire adjacent au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise « Emmy Construction Inc. » pour la somme de 83 931,75\$ taxes incluses, tel que soumis le 25 avril 2013:

QUE ces sommes seront prises à même le surplus accumulé, sommes provenant du pacte rural ».

RÉS.NO.2013-05-111

ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS

Il est proposé par madame Marie-Claude Bourbeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« QUE le Conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes en date du 3 mai 2013 pour les chèques numéros : C1300183 à C1300233, V0000009 et M0000033 à M0000034 pour un montant de 79 493,90\$. Ladite liste des comptes fait partie des présentes comme si au long reproduite ».

RÉS.NO.2013-05-112

AUTORISER L'ACHAT D'UN BILLET DE GOLF POUR LE TOURNOI DE LA FONDATION DE L'HÔPITAL

ATTENDU QUE la fondation de l'Hôpital Sainte-Anne organise un tournoi de golf le 14 juin 2013;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Lawrence Cassista

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« QUE le Conseil municipal autorise l'inscription individuelle du directeur général au tournoi de Golf de la Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré le 14 juin prochain au Mont-Sainte-Anne:

QUE cette aide financière soit prise à même le budget courant ».

RÉS.NO.2013-05-113

CAMP DE JOUR 2013 : MODIFIER LA TARIFICATION POUR LE 2^{E} ET LE 3^{E} ENFANT

ATTENDU QU'il y a quelques familles qui comptent deux enfants et plus dans la municipalité;

ATTENDU QUE pour faciliter l'inscription en ligne des enfants au camp de jour, il y a lieu d'harmoniser la tarification en offrant aux parents une réduction en termes de pourcentage au lieu d'un forfait monétaire par enfant;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Bruno Guilbault

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« Que la Municipalité accordera une réduction de 10% pour le 2^e enfant et une réduction de 25% pour le 3^e enfant pour les inscriptions au camp d'été 2013;

Que soit autorisé l'inscription en ligne à partir du site internet de la Ville de Beaupré; Que la résolution #2013-04-079 soit modifiée en conséquence ».

RÉS.NO.2013-05-114

AUTORISER UN FORAGE EXPLORATOIRE – MANDATER AQUATER-EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire assurer la pérennité d'approvisionnement en eau potable à ses citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Marie-Claude Bourbeau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« QUE le Conseil municipal de Saint-Joachim mandate la firme « AQUATER-EAU Inc. » pour procéder au forage exploratoire pour de la recherche en eau souterraine, le tout selon l'offre de services professionnels déposée le 24 avril 2013;

QUE cette offre de services fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long récitée;

QUE les sommes nécessaires seront prises à même le surplus accumulé ».

RÉS.NO.2013-05-115

AUTORISER UNE RANDONNÉE À VÉLO DANS NOS RUES

ATTENDU QUE l'école de la Châtelaine & de la Place-de-l 'Éveil demande à la Municipalité de Saint-Joachim la permission de circuler sur nos voies publiques le 24 mai prochain;

ATTENDU QUE la Sûreté du Québec assurera une présence lors de cette randonnée;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Mario Godbout

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« QUE le Conseil municipal autorise cette activité sur les voies publiques de la municipalité le 7 juin prochain ».

RÉS.NO.2013-05-116

NOMINATION D'UN CITOYEN COMME MEMBRE DU CA DE L'OMH

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Joachim souhaite renouveler le mandat d'un des membres du conseil d'administration de l'OMH;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Marie-Claude Bourbeau

FT UNANIMEMENT RÉSOLU:

« QUE soit nommé monsieur Raymond Godin comme membre du conseil d'administration de l'OMH de Saint-Joachim pour un mandat de deux ans ».

RÉS.NO.2013-05-117

AUTORISER LE PRÊT DU CENTRE DES LOISIRS AU GROUPE PETITE LUNE

ATTENDU QUE le groupe Petite Lune demande à la Municipalité de Saint-Joachim la permission d'emprunter le Centre des Loisirs le 14 juillet prochain;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Lucie Racine

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« QUE le Conseil municipal autorise cette activité d'animation et accepte de prêter gratuitement le Centre des Loisirs le 14 juillet prochain ».

RÉS.NO.2013-05-118

AUTORISER L'EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT POUR LE PROJET D'INSPECTION – URBANISME

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joachim a reçu une subvention d'Emploi Été Canada pour un poste d'inspection en urbanisme;

ATTENDU QUE les entrevues pour combler ce poste se feront jeudi le 9 mai;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame Lucie Racine

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« QUE le Conseil municipal autorise le directeur général a procédé à l'embauche du candidat qui aura été retenu par le comité de sélection suite aux entrevues;

QUE cette dépense sera payée à même le budget courant ».

RÉS.NO.2013-05-119

AUTORISER LA TENUE DE L'ACTIVITÉ « FÊTE DES SEMENCES »

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Joachim et l'équipe de la Grande Ferme organise une activité culturelle pour les 9 à 13 ans la dernière fin de semaine de mai;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Mario Godbout

ET UNANIMEMENT RÉSOLU:

« QUE le Conseil municipal autorise une contribution maximale de 600\$ pour permettre la réalisation d'une activité culturelle gratuite pour les jeunes de Saint-Joachim les 25 et 26 mai prochain;

QUE cette aide financière soit prise à même le budget courant ».

RÉS.NO.2013-05-120

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 6 MAI 2013

Il est proposé par madame Lucie Racine

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

« De le	ver la séance du Conseil municipal d	u 6 mai 2013 à 20h12».	
N.B.	Je, Marc Dubeau, maire, par la résolutions contenues au présent p 142 du code municipal.	présente signature, approuve ch procès-verbal, conformément à	acune des l'article
		Marc Dubeau, maire	
Marc Dubeau, maire		Roger Carrier, directeur général et secrétaire-trésorier	